Information du public : ce document doit être affiché en mairie dans les deux jours ouvrés suivant la date de sa réception (art D.1321 -103 à 105 du Code de la Santé Publique)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine

Délégation départementale de la Charente-Maritime

Pôle Santé Publique et Santé Environnementale
Service Santé Environnement

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : A.I. DE CHANIERS

Prélèvement	**00139048**	**Commune**	**CHANIERS**
Unité de gestion	0015 - A.I. DE CHANIERS	**Prélevé le**	**mercredi 02 août 2023 à 11h39**
Installation	UDI 000906 - R. NORD DE CHANIERS	**par**	O. DANGLETERRE
Point de surveillance	0000001525 HAMEAU LES ESSARTS	**Motif**	Contrôle sanitaire
Localisation exacte	CHEZ UN PARTICULIER ROBINET EVIER CUISINE	**Type d'eau**	Eau distribuée désinfectée

Analyse effectuée par : QUALYSE - SITE DE LA ROCHELLE (17) *1701*

Type de l'analyse : D2PCN Code SISE de l'analyse : 00138996 Référence laboratoire : 23080104818001

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS MINERAUX				
Cuivre	0,125 mg/L	2	1	
Nickel	<0,5 µg/L	20		
Plomb	1,1 µg/L	10		

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00139048)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

La Rochelle, le 10 août 2023

Le Directeur de la délégation départementale

Laurent FLAMENT